

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 24 MARS 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt-cinq,

le lundi 24 mars

le Conseil Municipal de la commune de FOUR

dûment convoqué le 19 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean PAPADOPULO, Maire. La séance est ouverte à 20h03.

Présents : Jean Papadopulo, Eric Doyen, Anh Brun, Matthieu Joly, Christelle Bernard, Cécile Gery, Nicolas Jambot, Patrice Fournier, Marielle Berlioz, Jimmy Delroise, Véronique Luxos, Serge Comberousse.

Pouvoirs : Emilie Chariol à Christelle Bernard, Pascale Besch à Jean Papadopulo, Matthieu Querenet à Anh Brun.

Absent : /

Secrétaire de séance : Nicolas Jambot est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : Convention relative à l'entretien de la salle polyvalente dans le cadre de l'accueil de loisirs les mercredis en période scolaire

Anh Brun rappelle au Conseil municipal que depuis la rentrée scolaire 2018-2019, la commune met à disposition du Centre de Vacances Sportives du Dauphiné (CVSD) la salle polyvalente afin d'accueillir, les mercredis hors vacances scolaires, les enfants des communes de Chèzeneuve, Domarin, Four, Maubec et Saint Alban de Roche.

Il est convenu, avec les communes précédemment citées, de répartir au prorata des enfants de chaque commune inscrites, le coût d'entretien des locaux utilisés par le CVSD pour que celui-ci n'incombe pas entièrement à la commune de Four.

Un avenant sera rédigé en janvier afin de permettre la répartition des coûts suivant le nombre d'enfants inscrits de chaque commune.

Le Conseil municipal après avoir délibéré :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'entretien de la salle polyvalente dans le cadre de l'accueil de loisirs et tout autre document relatif à cette affaire
- **Dit** que les crédits sont inscrits au BP 2025.

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par : - dépôt en Sous-Préfecture le 31 MAR. 2025
- publication et/ou notification le 31 MAR. 2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Jean Papadopoulos,
Maire de Four



Nicolas Jambot,
Secrétaire de séance

